

Cfdt:

BNP PARIBAS

26 Janvier 2024



Jasmina  
ZIVKOVIC  
06 98 82 50 05



Nathalie  
BEFFA  
06 64 01 96 87



Nadège  
HAMDI  
07 64 26 23 07



Albert  
EHOULET  
07 78 57 87 72



Fatima  
KHALDI  
06.59.58.99.02



Isabelle  
PAITEL  
07 61 85 55 68



Najib  
SBAI

Suite à la hausse du PASS Navigo la régularisation se fait automatiquement sur la fiche de paye.

Pensez à le vérifier !



INFO

L'ACTUALITE EN IDF EST

INFOS CSEE JANVIER

Vos élus Cfdt vous présentent leurs meilleurs vœux.  
Ci-joint la déclaration lue en séance. [C'est par ici ...](#)



Villepinte :  
PHC

Projet  
Melun

Alternants

Le projet **Plage Horaires** Conseil proposé, permet à l'agence d'avoir tous les après-midi dédiés aux rendez-vous en ayant le rideau baissé. Vos élus Cfdt insistent sur l'importance d'avoir un affichage visible et lisible. La mise en œuvre est envisagée au 1er trimestre 2024.

La direction n'ayant pas répondu à toutes les questions concernant le projet de déménagement des équipes de Melun vers l'agence de Fontainebleau et la Banque Privée, vos élus Cfdt prennent acte.

Prenez le temps de lire notre avis



[Cliquez ici](#)

Les missions sont à l'image du métier qu'ils préparent. Ils n'ont pas de permis de commercer. L'alternant n'est pas un renfort. Si votre situation n'est pas la suivante,

**contactez-nous !**

NICKEL

Contact

Dia Pro

En cas de sollicitations d'un client Nickel, il convient de le diriger vers l'application dédiée ou au Service Après Vente 01 76 48 00 00

Pour optimiser l'outil contact lors de la réécoute, c'est le collègue qui choisit son premier appel, avec une fréquence flexible.

Le Responsable Support est le régulateur de contact.

Afin d'optimiser leurs MOTIV, les DIA PRO doivent travailler en synergie avec les CSEP sur les items d'épargne et de prévoyance de leur fond de commerce.

Pensez à commander vos chèques vacances

[Ici](#)



Vous devez poser vos congés avant le 1er février pour la période du 1 mai au 30 septembre.

**Posez en priorité vos congés** et gardez les RTT pour la fin de l'année. A savoir qu'il faut poser au moins 20 droits (15 si vous travaillez dans une agence de type 3 à 35h30) entre le 1 juin et le 15 octobre, dont au moins 10 jours consécutifs.

**VOS ELUS CFDT SONT À VOS CÔTÉS POUR VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER.**